

Justificatif généré le 10/06/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 05/06/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/L0000211
N° d'annonce : L0000211

LES SOCIETES

CFO COMPTOIR FRANÇAIS DE L'OR, SAS au capital de 678.500 €, siège social PARIS (75002) 39 rue Vivienne, RCS Paris 321 045 213.

ET

GALERIE DE LA BOURSE, SAS au capital de 102.944 €, siège social 42 rue Vivienne 75002 PARIS,

Avis d'apport partiel d'actif

Il résulte d'un acte ssp en date à Paris du 02.01.2024, du PV de la décision unanime des associés du 13.05.2024 de la Société CFO et du PV des fondateurs de la Société GALERIE DE LA BOURSE, que :

La Société CFO a fait apporter sous le régime juridique des scissions à la Société

GALERIE DE LA BOURSE, SAS spécialement créée à cet effet, sa branche complète et autonome d'activité d'achat et vente de livres et éditions anciennes, transactions sur l'or, l'argent et les métaux précieux, le commerce de pierres précieuses et la numismatique exploitée 42 rue Vivienne 75002 PARIS avec effet rétroactif au 01.01.2024,

Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Valeur de l'apport : 102.944 euros.

A la suite de cet apport, la Société GALERIE DE LA BOURSE a créé 102.944 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune constituant la totalité de son capital social

Mention sera faite au RCS de Paris

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeSx0jG5f

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeSx0jG5f>



EURO-QUALITY SYSTEM

